

L'accidentalité routière dans la Seine-Saint-Denis

Baromètre du mois de **septembre 2016**

Données provisoires*

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont blessés hospitalisés (estimation)
Septembre 2016 (provisoire)	309	5	362	70
Septembre 2015 (provisoire)	282	4	331	73
Différences 2016 / 2015	+ 27	+ 1	+ 31	- 3
Évolutions 2016 / 2015	+ 9,6 %	+ 25 %	+ 9,4 %	- 4,1 %
Évolutions "Île-de-France" 2016 / 2015	0 %	+ 62,5 %	- 1,3 %	- 8,9 %

Par rapport à septembre 2015, les nombre d'accidents, de tués et de blessés sont en hausse.

Accidents mortels du mois : 5 personnes tuées en septembre 2016

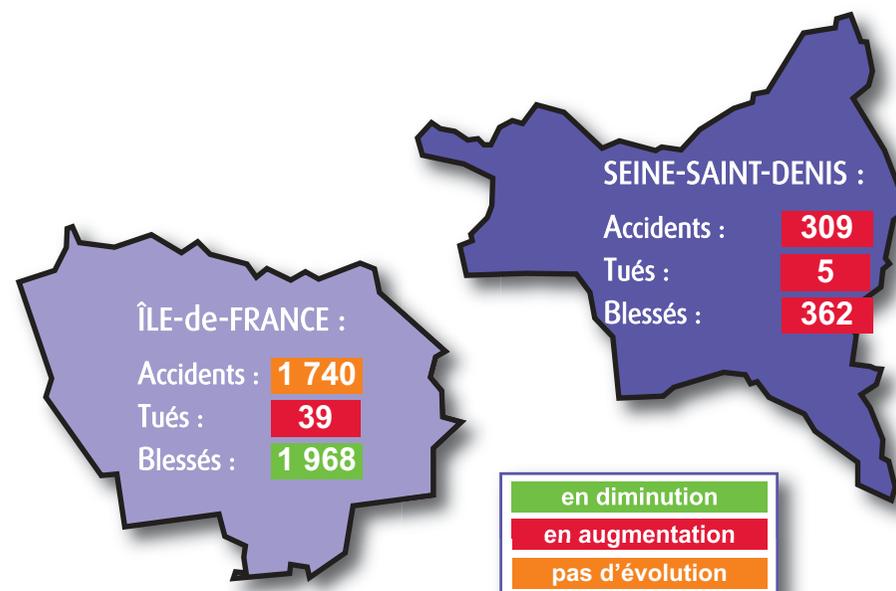
Le 1er septembre (12h15), à BONDY, au 80 avenue Gallieni, un piéton (alcoolisé : 2,36g/l) traversant la route entre les véhicules pour faire la manche est écrasé par un camion dont le conducteur ne l'a pas vu. La victime succombe à ses nombreuses blessures.

Le 3 septembre (21h09), à SAINT-DENIS, sur l'autoroute A1 (PR 1.8), un motard circulant vers Paris à vive allure en remontant les voies de circulation, perd le contrôle de sa moto, vient percuter un véhicule et est projeté sur le mur support d'un tunnel. La victime décède sur place.

Le 8 septembre (12h45), à SAINT-DENIS, au 99 rue Danielle Casanova, un piéton courant entre deux voitures surgi devant un véhicule dont le conducteur n'a pas le temps de freiner et le percute. La victime, projetée sur le véhicule puis éjectée plusieurs mètres derrière, décède sur place.

Le 13 septembre (04h30), à AUBERVILLIERS, au 44 Danielle Casanova, le conducteur d'un VL roulant à vive allure (course poursuite), en voulant éviter un autre véhicule qui effectuait un créneau, perd le contrôle de son propre véhicule avant de venir s'encaster dans un poids-lourd en stationnement régulier. La victime décède sur place.

Le 22 septembre (10h25), sur l'Île-Saint-Denis, quai du Châtelier, un piéton traversant sur un passage protégé est percuté par un camion qui tournait à droite dans une intersection. La victime décède sur place.



Usagers tués en 2016	0 - 14 ans	15 - 18 ans	19 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2016	Part en %
		1		1	2	4		8	62 %
									
				2				2	15 %
			2	1				3	23 %
									
Autres usagers									
Total 2016		1	2	4	2	4		13	
Part (en %)		9 %	15 %	31 %	15 %	31 %			100 %

Depuis le début de l'année, huit des treize personnes tuées sont des piétons, dont quatre avaient plus de 65 ans.

A noter que trois piétons supplémentaires, décédés en mai, juillet et en août, seront comptabilisés dans les données consolidées.

Bilan de l'année 2016

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2016	Différence 2016 / 2015	Evolution 2016 / 2015	Rappel Evolution Île-de-France 2016 / 2015
Accidents	257	223	242	220	288	286	249	191	309				2 265	+ 73	+ 3,3 %	+ 2 %
Tués	1	1	0	3	1	1	1	0	5				13	- 14	- 51,9 %	- 20,8 %
Blessés	297	280	284	268	352	357	295	228	362				2 723	+ 163	+ 6,4 %	+ 2,6 %
Blessés hospitalisés	45	38	52	38	56	52	53	47	70				451	- 40	- 8,1 %	- 6,4 %

Les neuf premiers mois de 2016 sont marqués par une augmentation des nombres d'accidents et de blessés, par une diminution du nombre de blessés hospitalisés et par une très forte diminution du nombre de personnes tuées (qui contribue largement à l'évolution favorable enregistrée au niveau régional).

Bilan de l'année glissante	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont BH (estimation)
Septembre 2015* / Août 2016*	3 018	23	3 609	672
Septembre 2014* / Août 2015*	3 005	36	3 502	653
Différences 2016 / 2015	+ 13	- 13	+ 107	+ 19
Évolutions 2016 / 2015	+ 0,4 %	- 36,1 %	+ 3,1 %	+ 2,9 %
Rappel évolutions IdF 2016 / 2015	+ 0,1 %	- 13,8 %	+ 0,3 %	- 1,8 %

Sur une période de douze mois glissants, on relève une légère augmentation des nombres d'accidents, de blessés et de blessés hospitalisés, mais une forte diminution du nombre de personnes tuées.

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux mêmes données de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente. Les évolutions à la baisse ou à la hausse de certaines valeurs absolues peu importantes peuvent en outre générer des évolutions en pourcentage importantes, non significatives du point de vue de l'analyse, qu'il convient donc d'interpréter avec prudence.

Appel national des entreprises pour la sécurité routière au travail Dirigeant(e)s d'entreprises, engagez-vous !

<http://entreprises.routeplusure.fr/>

LES 7 ENGAGEMENTS

- ✓ Nous limitons aux cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant
- ✓ Nous prescrivons la sobriété sur la route
- ✓ Nous exigeons le port de la ceinture de sécurité
- ✓ Nous n'acceptons pas le dépassement des vitesses autorisées
- ✓ Nous intégrons des moments de repos dans le calcul des temps de trajet
- ✓ Nous favorisons la formation à la sécurité routière
- ✓ Nous encourageons les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France
21/23 rue Miollis
75732 PARIS cedex 15
téléphone : 01 40 61 80 80 - télécopie : 01 40 61 85 85

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr